



**Arcachon
expansion**

TOURISME · CONGRÈS · ANIMATION · CULTURE · COMMERCE

Envoyé en préfecture le 18/01/2023

Reçu en préfecture le 18/01/2023

Publié le

SLOV



ID : 033-439504960-20230117-2023011711-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION**

**Mardi 17 janvier 2023
A 19H00**

ETAIENT PRESENTS :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),

Mesdames CASSOT, CAUSSARIEU, FOULON

Messieurs SCAPPAZZONI, CAVOLI, MARTINERIE MONS, SEGURA, URIOT

Pouvoirs :

MME MARESCOT a donné POUVOIR à Mr LUMMEAUX
Mr BEUNARD a donné POUVOIR à Mr SOULIER
Mme MAUPILE a donné POUVOIR à Madame CAUSSARIEU
Mr DE SAINT ROMAIN a donné POUVOIR à Mr CAVOLI

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mr DISSAUX, Directeur Culture.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel

ETAIENT EXCUSES :

MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, MAUPILE

Messieurs BEUNARD, BONNIN, PUJOL, DELEPAUX, DE SAINT ROMAIN, DAVID, FANARA,

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2023011711 : TARIFS BAR ARLEQUIN

Les statuts d'Arcachon Expansion prévoient que le Conseil d'Administration « fixe les taux de redevances dus par les usagers ».

➤ **TARIFS DU BAR ARLEQUIN AU THEATRE OLYMPIA**

BOISSONS SANS ALCOOL

EAU MINERAL : 1 €

JUS DE FRUITS : 3 €

SOFT : 3 €

BOISSONS AVEC ALCOOL

VIN au verre 4,00€ / bouteille de blanc : 15 € / bouteille de rouge : 18 €

BIERE MIRA : 4,50 €

CHAMPAGNE au verre 8€ / bouteille : 40 €

BOISSONS CHAUDES

CAFE : 1,50 €

THE / INFUSION : 2 €

PLATS

ASSIETTE « SUR LE POUCE » : 8 €

ASSIETTE INDIVIDUELLE : 13 €

ASSIETTE COMPLETE : 15 €

DESSERT 5 €

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M. FOULON** demande au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **ADOPTER cette délibération fixant les tarifs du service culture**
- **HABILITER notre Directrice Générale à mettre en place le système favorisant l'exécution de cette délibération.**

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la délibération concernant les tarifs du bar Arlequin.

Frédérique DUGENY

Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme

Arcachon, le 17 janvier 2023

Yves FOULON

Président de la Régie Arcachon Expansion

